

Déclaration liminaire de la CGT Comité Technique Local du 24/06/21

Contrairement aux incantations psalmodiées par les instituts de sondage qui prédisaient un raz de marée du « Rassemblement National » au 1^{er} tour des élections régionales et départementales, « l'événement » à retenir du scrutin de dimanche dernier s'avère finalement être le niveau record de l'abstention. Ainsi, 2/3 des électeurs ne se sont pas déplacés dans les bureaux de vote. Jamais le rejet du politique ne s'est traduit par une telle désaffection à l'égard d'un acte citoyen aussi élémentaire que vital pour la démocratie. Si les experts n'ont pas manqué pas de nous asséner leurs vérités pour expliquer cette faillite (pourtant attendue) de la chose publique, un élément parmi tous ceux évoqués mérite d'être souligné : Adrexo. En effet, pour la 1ère fois, une société privée a été chargée de la distribution des professions de foi dans 7 régions sur 15. Cette externalisation de mission, traditionnellement confiée à La Poste, a connu un nombre de ratés important disqualifiant *ipso facto* le choix conditionné de servir le privé pour assurer une mission de service publique.

Buralistes, Notaires, Géomètres experts, Experts comptables,..., nombreuses sont les corporations à déléguer leurs lobbyistes pour espérer se repaître du gâteau public disséminé à coups d'externalisations successives et bien évidemment lucratives. Ici, un partenariat OGE-DGFIP bradé directement par le Ministre des Comptes Publics O. DUSSOPT, là le paiement de proximité offert à la FDJ, ou encore le fichier immobilier volontairement consenti à l'ordre notarial, ... Tout devrait donc disparaître d'ici 2022 ?

Car à la DGFIP, c'est période de solde toute l'année !

Solde sur l'emploi public inscrit dans le contrat d'objectif et de moyens signé le 16/03/20 qui fixe à 4900 le nombre de postes supprimés pour la période 2020-2022 dont 1800 postes en 2021 et 1600 postes en 2022. Les derniers mouvements de mutations font état d'un nombre très élevé de postes laissés vacants dans les directions locales. Qu'importe ! Rien n'est mieux que de laisser les DDFIP gérer la pénurie d'emplois à coups de recrutements de contractuels ! 620 postes offerts à l'aléatoire, au subjectif, aux privés de statuts, aux missionnés temporaires ! Pour les Vosges, ce seront 3 postes de B et 2 de C qui tenteront de masquer les insuffisances répétées s'agissant du recrutement, de la gestion RH, des projections sur les retraites (pour mémoire, 20 retraites sont effectives ou à venir pour cette année à la DDFIP des Vosges).

Solde sur les implantations de service public. Le démantèlement des structures de la DDFIP 88 s'est déjà traduit par plus de 13 fermetures de sites condamnant l'utilisateur à se satisfaire d'une dématérialisation forcée. Et le Nouveau Réseau de Proximité promu par l'administration d'aggraver la situation en consacrant Épinal comme l'épicentre de ses démarches foncières. Car la création du Service Départemental des Impôts Fonciers au 01/09/21 et la fusion des Services de Publicité Foncière au 13/09/21 répondent seulement à la volonté de concentrer les dernières « compétences » avérées en un lieu unique. Charge à l'utilisateur de se dégager du temps et de l'argent pour espérer rallier ces distants services aux heures d'ouvertures toujours plus étriquées. Mais, il est vrai que l'utilisateur n'est plus au cœur des préoccupations de Bercy comme vous nous l'avez affirmé lors du dernier Comité Technique Local.

Solde sur les droits et garanties des agents de la DGFIP que la loi de transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019 fait disparaître les uns après les autres. Exit les CAPN et CAPL ! Exit les mouvements de mutation soumis à l'appréciation et à l'analyse des élus du personnel. Exit transparence, visibilité, projection, respect des règles,... Voici venu le temps de l'information post mouvement, de la confiance aveugle dans vos affirmations, sans support, sans document, voici venu le temps de l'effacement du résultat des élections ! A ce propos, pour en revenir au 1^{er} point évoqué dans cette déclaration liminaire, vous n'êtes pas sans porter une certaine responsabilité concernant le niveau élevé de désaffection des citoyens à l'égard de leurs institutions. Votre aptitude et votre promptitude à balayer les prérogatives des élus du personnel, à peine les résultats des élections professionnelles de décembre 2018 connus, constituent une véritable négation démocratique.

Et ne nous leurrions pas, la « normalisation » des rapports sociaux hors de tout cadre institutionnel est la 1^{ère} étape avant son éradication pure et simple !

Pendant que la DGFIP organise la récupération en son sein des taxes douanières, qu'elle participe à un comité de suivi sur les modalités de transfert de la Taxe d'Aménagement prévu d'ici fin 2022, que les points d'accueil dans les MSAP remplacent progressivement les structures propres à la DGFIP, ... , les ruptures conventionnelles voire les démissions se multiplient au ministère des Finances et dans les directions locales. Mal-être des agents, absence de reconnaissance des qualifications et des compétences, avenir incertain des missions et des structures, perte de repère du collectif de travail, multiplications des arrêts de travail longue durée,... : la situation alarmante à la DGFIP exigerait une attention particulière et une prise de conscience concrète de Bercy. Vos structures d'écoute n'y changeront rien ! Mais au lieu de cela, une fois de plus, l'administration regarde ailleurs ! Et d'inventer encore un énième outil de mesures, de statistiques et d'affichage : Voxusagers. Décidément, à la DGFIP, on préférera toujours l'inutile à l'efficace. Continuez à faire la part belle aux donneurs d'avis prodigues, aux modérateurs, aux distributeurs de like, plutôt que de répondre aux revendications légitimes des agents !

Au 1^{er} titre des revendications figure la revalorisation du point d'indice, dont le gel supporté déjà depuis près de 10 ans, s'est traduit par une perte de pouvoir d'achat de 18 % depuis le 1^{er} janvier 2000 ! Pour espérer rétablir un jour la confiance entre les agents de la Fonction Publique sans cesse pris pour cible et leurs institutions, il est urgent de leur témoigner la considération que leur engagement au service de tous mérite !